



APPEL DE PROJETS 2010-2011

INTRODUCTION

Pour la quatrième année consécutive, les enseignants de la Montérégie sont invités à réaliser un PROJET PÉDAGOGIQUE qui met en évidence le recours à des aspects fondamentaux du renouveau pédagogique.

Les réalisations feront l'objet de présentations lors de la journée pédagogique régionale du 15 avril 2011.

Le comité de travail souhaiterait que chaque commission scolaire présente au moins un projet; cette année encore, une enveloppe budgétaire encouragera les centres à s'engager dans de nouvelles réalisations.

OBJECTIF

Cette invitation a pour but d'encourager les enseignants à réaliser des expérimentations en lien avec des éléments prescrits des programmes et des aspects fondamentaux du renouveau pédagogique.

ADMISSIBILITÉ

Pour qu'un projet soit admissible au financement, les critères suivants doivent être respectés :

- a. La planification du projet doit intégrer un ou des éléments prescrits des programmes de la FBC ou de la FBD (classe ou famille de situations, catégories d'actions ou compétences disciplinaires, compétences polyvalentes ou transversales, savoirs essentiels).
- b. Le projet soumis doit être en lien avec un ou des aspects fondamentaux du renouveau pédagogique suivants :
 - mettre l'adulte en action;
 - donner du sens aux apprentissages;
 - exercer des pratiques centrées sur l'apprentissage et favoriser la réflexion sur ces pratiques (métacognition);
 - utiliser des stratégies pédagogiques variées;
 - favoriser l'intégration et le réinvestissement des apprentissages.
- c. Le projet doit être expérimenté durant l'année scolaire 2010-2011.
- d. Chaque expérimentation sera présentée lors d'un atelier de 90 minutes à la journée pédagogique régionale du 15 avril 2011. Les responsables rédigeront une courte présentation de leur atelier à intégrer au programme de la journée montérégienne.
- e. Les responsables de projets acceptent de remettre le matériel informatisé de leur projet qui sera déposé sur le site web FGA Montérégie.
- f. La commission scolaire et le centre devront soutenir pédagogiquement et financièrement le projet pendant l'année scolaire.

SOUMISSION ET APPROBATION DU OU DES PROJETS

- a. Les personnes responsables acheminent leur projet sur le formulaire (fichier ci-joint) à leurs représentants ou représentantes aux sous-comités des compétences de base ou de la formation générale.
- b. Pour chaque projet, la ou les personnes responsables devront effectuer la planification et la présentation du projet.
- c. Le comité de travail montérégien « Appel de projets » approuvera les projets et allouera les montants en privilégiant au moins un projet par commission scolaire participante.
- d. Les sommes allouées seront versées après la présentation de l'atelier à la journée pédagogique du 15 avril 2011 et à la réception de l'évaluation (fichier ci-joint) et du matériel informatisé à déposer sur le site FGA-Montérégie.

Vous êtes donc invités à soumettre vos projets selon le calendrier ci-dessous :

CALENDRIER

- 19 novembre 2010 Date limite de réception des projets
- 25 novembre 2010 Approbation des projets
- 15 avril 2011 Présentation des projets (journée pédagogique régionale)
- 13 mai 2011 Dépôt du rapport d'évaluation du projet et du matériel

Le comité de travail montérégien « Appel de projets »

Sylvie Favreau
2010-10-15

Maryse Fontaine

Mylaine Goulet

Sophie Lemay

Laurent Demers